

Le recours aux services à la personne augmenterait fortement d'ici 2050

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 128 • Octobre 2021



En 2018, seuls 12,3 % des ménages des Hauts-de-France ont recours aux services à la personne (SAP), soit 308 000 ménages. Les ménages les plus aisés et les plus âgés utilisent plus souvent ces services. Leur plus faible poids dans la population régionale explique en grande partie la moindre utilisation des services à la personne qu'en France de province (14,2 %), excepté dans l'Oise. Dans ce département, le recours est faible malgré un niveau de vie plus élevé.

Conséquence du vieillissement de la population d'ici 2050, il y aurait un supplément de 109 000 ménages utilisateurs de SAP dans la région, soit une hausse de 35 %. Cette augmentation atteindrait 44 % dans l'Oise mais serait la plus élevée en nombre dans le Nord et le Pas-de-Calais (respectivement + 45 000 et + 28 000 ménages utilisateurs).

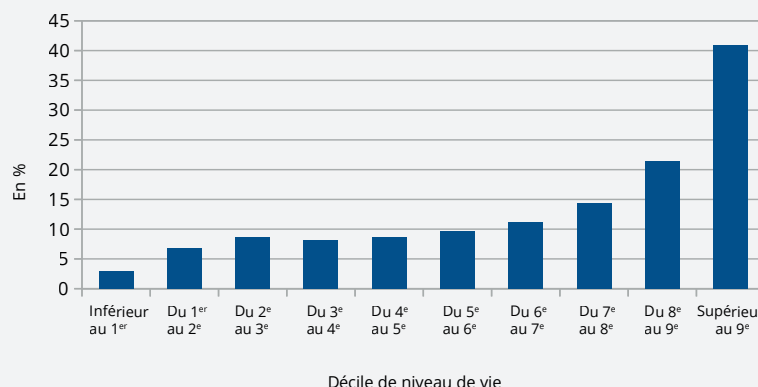
Le recours aux **services à la personne** (SAP) s'accroît depuis de nombreuses années, notamment du fait du vieillissement de la population et des politiques publiques mises en place (crédits d'impôts, aides à la prise en charge de la dépendance). Ainsi, le vieillissement de la population se traduit par une hausse des services dédiés à l'assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap. Des évolutions sociétales accélèrent également ce développement : l'augmentation du taux d'activité des femmes et l'évolution des structures familiales augmentent le recours aux services aux familles (gardes d'enfants, etc.) et d'aide à la vie quotidienne (aide au ménage, jardinage, etc.).

En 2018, 12,3 % des ménages des Hauts-de-France ont recours aux SAP, ce qui représente 308 000 **ménages utilisateurs**. Le niveau de vie, l'âge et la structure familiale des ménages influent fortement sur le recours aux SAP.

Le recours augmente avec le niveau de vie

Plus le niveau de vie des ménages est élevé, plus le recours aux SAP est fréquent ► **figure 1**. La bascule est nette à partir du 8^e **décile de niveau de vie** de France de

► 1. Taux de recours aux SAP des ménages des Hauts-de-France par décile de niveau de vie de France de province en 2018



Note : les déciles de niveau de vie sont ceux de France de province. Le niveau de vie étant plus faible dans les Hauts-de-France, les ménages de la région sont plus nombreux dans les 1^{ers} déciles que dans les déciles élevés. Ainsi, les ménages dont le niveau de vie est supérieur au 9^e décile France de province représentent non pas 10 %, mais 8 % de l'ensemble des ménages de la région.

Lecture : parmi les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile de France de province, 3 % utilisent des SAP.

Source : Insee, Filosofi 2018.

province. Dans les Hauts-de-France, 21 % des ménages dont le niveau de vie annuel est compris entre 29 880 € (8^e décile) et 36 840 € (9^e décile) utilisent les SAP. Au-delà du 9^e décile, 41 % des ménages sont concernés. Ainsi, les ménages du plus haut décile de niveau de vie ne représentent que 8 % de l'ensemble des ménages

de la région, mais 27 % des ménages utilisateurs. Le recours des ménages moins aisés varie de 3 % pour ceux dont le niveau de vie est inférieur à 11 620 € (1^{er} décile) à 14 % pour ceux où il est compris entre 26 090 € et 29 880 € (7^e et 8^e décile).

En partenariat avec :

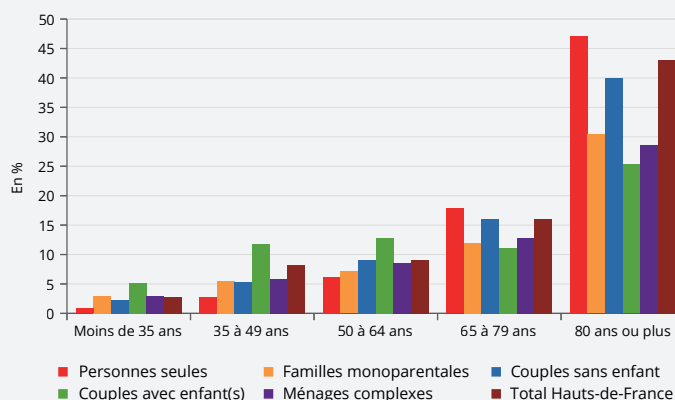
Un taux de recours élevé chez les seniors

Le recours aux SAP augmente avec l'âge : dans la région, 43 % des ménages dont la personne de référence a 80 ans ou plus les utilisent, contre 3 % pour les moins de 35 ans ► **figure 2**. Sur 308 000 ménages utilisateurs de SAP, 174 000 sont âgés de 65 ans ou plus. Ces **ménages seniors** représentent ainsi 58 % des ménages utilisateurs contre 29 % des ménages fiscaux. En effet, les personnes âgées sont nombreuses à avoir besoin d'aide dans leur vie quotidienne, notamment lorsque leur état de santé se dégrade.

Les ménages seniors qui font le plus appel aux SAP sont ceux vivant seuls (30 % y recourent). En couple, le recours est moindre, ces seniors étant moins âgés et les conjoints pouvant s'entraider en cas de dépendance de l'un d'eux. De même, la présence d'enfants vivant sous le même toit diminue le taux de recours des ménages seniors ► **Pour en savoir plus**.

Les ménages de moins de 65 ans utilisent beaucoup moins les SAP (de 3 % pour les moins de 35 ans à 9 % pour ceux de 35 à 64 ans). Leur recours augmente avec le nombre d'enfants à charge jusqu'à 3 enfants, mais diminue au-delà, en lien avec l'arrêt d'activité de la mère, plus fréquent à partir du 3^e enfant. Les couples avec et sans enfants sont par ailleurs plus utilisateurs des SAP que les familles monoparentales et les personnes seules, parce qu'ils bénéficient de niveaux de vie plus élevés.

► 2. Taux de recours aux SAP des ménages des Hauts-de-France par âge et mode de cohabitation en 2018



Lecture : dans la région, 47 % des personnes seules âgées de 80 ans ou plus utilisent des SAP en 2018.
Source : Insee, Filosofi 2018.

Un des plus faibles recours aux services à la personne

Le taux de recours régional est 1,9 point plus faible qu'en France de province, les Hauts-de-France se situant parmi les 3 régions les moins utilisatrices ► **figure 3**, devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,8 %) et la Corse (6,8 %).

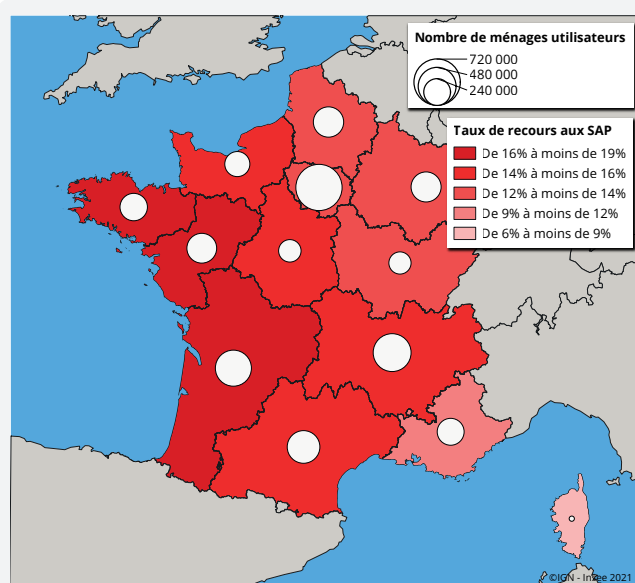
Dans les Hauts-de-France, les ménages seniors et les plus aisés (niveau de vie supérieur au 9^e décile de France de province) sont proportionnellement moins nombreux qu'au niveau national. Ils représentent respectivement 29 % et 8 % de la population, soit des proportions inférieures de 3 et 2 points qu'en France de province. Ces écarts expliquent en grande partie le moindre recours des ménages aux SAP dans la région.

À caractéristiques d'âge, mode de cohabitation et niveau de vie identiques, le taux de recours des ménages en Hauts-de-France est légèrement inférieur. Ainsi, chez les **ménages jeunes**, le faible taux d'activité notamment chez les femmes (67 % contre 72 % en France métropolitaine en 2018), tend à réduire les besoins en SAP par rapport à la moyenne nationale. Seule exception, les ménages les plus aisés utilisent un peu plus les SAP qu'en France de province (41 % contre 39 % pour le dernier décile de niveau de vie), mais leur poids dans la population y est plus faible.

Un moindre recours dans l'Oise

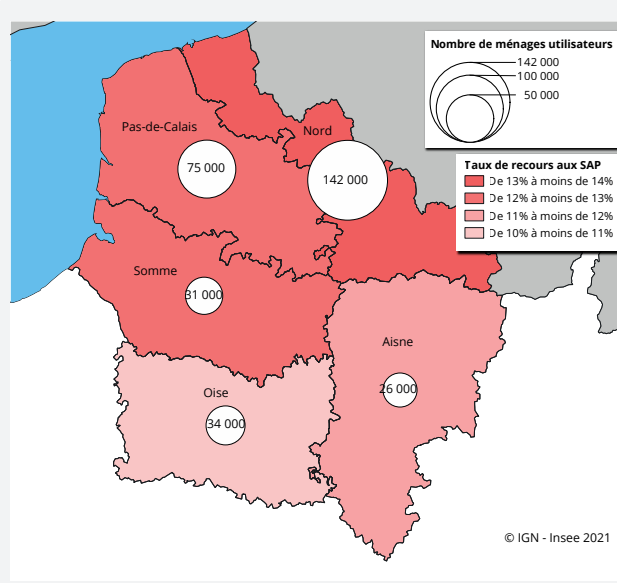
Le taux de recours varie de 13,1 % dans le Nord (57^e rang des 88 départements de France de province) à 10,1 % dans l'Oise (86^e rang) ► **figure 4**.

► 3. Part et nombre de ménages recourant aux SAP par région de France métropolitaine en 2018



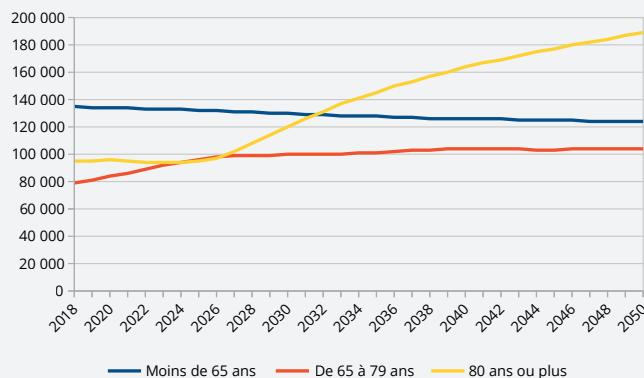
Lecture : dans les Hauts-de-France, 308 000 ménages utilisent les SAP en 2018, soit 12,3 % des ménages.
Source : Insee, Filosofi 2018 - Omphale 2017.

► 4. Nombre et taux de ménages utilisateurs de SAP en 2018 par département



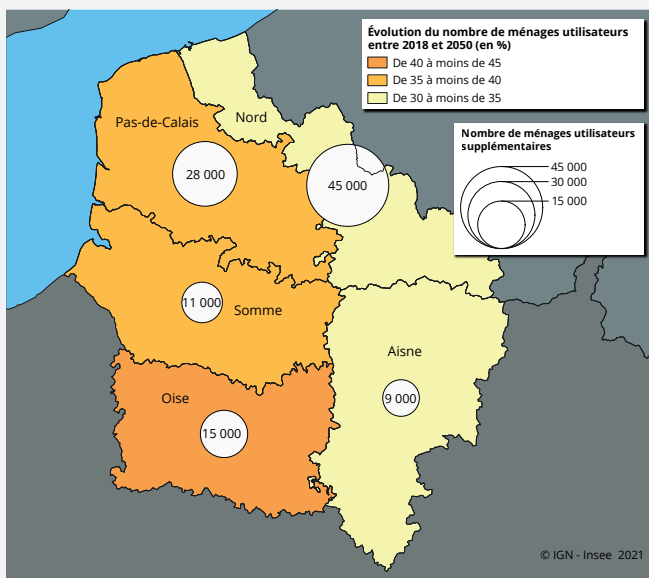
Lecture : 142 000 ménages nordistes utilisent les SAP en 2018, soit 13,1 % des ménages.
Source : Insee, Filosofi 2018 - Omphale 2017.

► 5. Évolution du nombre de ménages utilisateurs de SAP par âge dans les Hauts-de-France entre 2018 et 2050



Lecture : dans les Hauts-de-France, le nombre de ménages utilisateurs de SAP et dont le référent est âgé de 80 ans ou plus passerait de 95 000 en 2018 à 189 000 en 2050.
Source : Insee, Filosofi 2018 ; Omphale 2017.

► 6. Évolution en effectif et en % du nombre de ménages utilisateurs de SAP entre 2018 et 2050



Lecture : dans le Pas-de-Calais, le nombre de ménages utilisateurs augmenterait de 28 000 entre 2018 et 2050, soit + 38 %.

Source : Insee, Filosofi 2018 - Omphale 2017.

Contrairement aux autres départements de la région, la structure de la population de l'Oise n'explique qu'une très faible partie des écarts. Les ménages seniors recourent beaucoup moins aux SAP que dans le reste de la région, en particulier pour les 80 ans ou plus dont le taux de recours est inférieur de 8 points (35 % contre 43 % dans la région). En effet, les seniors à domicile y sont en meilleure santé et une part élevée de seniors vivent en institution. Les ménages jeunes y sont également moins utilisateurs qu'en région malgré un taux d'activité et des niveaux de vie plus élevés que dans les autres départements de la région.

Si la population avait la même structure qu'en France de province, le taux de recours serait plus élevé dans le Nord et le Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale. C'est le cas dans le Nord, pour les jeunes comme

pour les seniors. Dans le Pas-de-Calais, ce sont uniquement les ménages seniors qui recourent plus souvent aux SAP malgré un faible niveau de vie. Cela résulte de situations de dépendance plus fréquentes, couplées à une part faible de seniors vivant en institution.

Les usages des habitants de la Somme sont proches de ceux de France de province à structure identique. En revanche, ils sont moins fréquents dans l'Aisne, du fait du moindre recours des ménages jeunes.

D'ici 2050, une hausse de 109 000 ménages utilisateurs liée au vieillissement de la population

Si les taux de recours des ménages par âge et mode de cohabitation restaient stables ► [méthodologie](#), il y aurait

417 000 ménages utilisateurs de SAP dans la région d'ici 2050, soit 109 000 de plus qu'en 2018. Cette hausse de 35 % serait cependant un peu moins élevée qu'en France de Province (+ 39 %). Seul un tiers de cette hausse serait lié à celle du nombre de ménages, qui n'augmenterait que de 11 % entre 2018 et 2050. Les deux tiers restants seraient dus à la croissance du taux de recours, qui atteindrait 14,8 % en 2050 (contre 16,4 % en France de province).

Cette hausse du taux de recours est une conséquence du vieillissement de la population. Du fait de l'arrivée aux grands âges de la génération du baby-boom et de l'augmentation de l'espérance de vie, les seniors – et donc les ménages dépendants, particulièrement utilisateurs de SAP – seront plus nombreux. Il y aurait d'abord une hausse du nombre de ménages utilisateurs âgés de 65 à 79 ans, puis à partir de 2027, de ceux de 80 ans ou plus ► [figure 5](#).

Ainsi, entre 2018 et 2050, le nombre de ménages seniors utilisateurs de services à la personne doublerait pour les ménages dont le référent est âgé de 80 ans ou plus et augmenterait d'un tiers pour ceux entre 65 et 79 ans. En 2050, 7 ménages utilisateurs sur 10 seraient des ménages seniors, contre moins de 6 sur 10 en 2018.

À l'inverse, le nombre de ménages utilisateurs de moins de 65 ans diminuerait de 8 %, notamment en raison d'une baisse du nombre de ménages dans cette catégorie d'âge. De plus, la chute de la fécondité et la hausse de la décohabitation entraîneraient une réduction de la taille moyenne des ménages, qui conduirait à une baisse du taux de recours aux SAP de ces ménages de moins de 65 ans.

Une croissance plus marquée dans l'Oise

D'ici 2050, le nombre de ménages utilisateurs de SAP augmenterait de 44 % dans l'Oise. Le taux de recours y resterait néanmoins le plus faible de la région (12,4 %). Cela serait dû à la forte hausse du nombre de ménages seniors dans le département (+ 71 % contre + 53 % en moyenne régionale). Dans les autres départements de la région, la croissance serait soutenue, allant de 32 % dans le Nord à 38 % dans le Pas-de-Calais ► [figure 6](#). Le taux de recours serait proche de 15 % dans ces départements.

En termes de nombres de ménages utilisateurs, c'est dans le Nord et le Pas-de-Calais qu'il y aurait les plus fortes hausses (respectivement + 45 000 et + 28 000). ●

Solène Hilary, Annie Moineau, Laurence Pen
Insee Hauts-de-France

62 000 emplois supplémentaires d'ici 2050

Si le temps de travail moyen des salariés et le comportement de recours des ménages utilisateurs restaient constants, le nombre de salariés des SAP dans les Hauts-de-France passerait de 101 000 en 2018 à 163 000 en 2050.

Cette hausse du nombre d'emplois dans les SAP (+ 62 %) serait plus rapide que celle des ménages utilisateurs (+ 35 %). En effet, les utilisateurs seraient davantage des ménages de 80 ans ou plus, qui consomment plus d'heures de SAP que les ménages jeunes. Ainsi, la plupart des emplois supplémentaires seraient dédiés à l'assistance et l'accompagnement des personnes âgées ou dépendantes.

De plus, un tiers des salariés travaillant dans les SAP en 2018 sont âgés de 50 à 59 ans. À court terme, il y aurait ainsi de nombreux départs à la retraite, augmentant les enjeux de recrutement et de formation, dans un secteur qui souffre actuellement d'une faible attractivité du fait des conditions d'emploi et du niveau des salaires.

► Définitions

Les **Services à la personne (SAP)** retenus dans l'étude sont ceux de l'article D7231-1 du Code du Travail, modifié le 28 décembre 2016, qui précise la liste des 24 activités en vigueur en 2018. Les SAP regroupent les services de la vie quotidienne (entretien de la maison, jardinage...), les services d'assistance et d'accompagnement aux personnes âgées ou dépendantes, et les services aux familles (gardes d'enfant à domicile, soutien scolaire...). Ils sont réalisés au domicile de la personne ou dans l'environnement immédiat de son domicile. La garde d'enfants par les assistants maternels – le plus souvent réalisée hors du domicile de l'utilisateur – est exclue de l'étude. Les prestations de soins à domicile (infirmiers, aides-soignants) ne sont pas incluses, ces activités relevant du secteur médico-social.

Les **ménages utilisateurs de services à la personne** sont les ménages fiscaux ayant déclaré des dépenses de SAP au titre de l'impôt sur le revenu.

Les **ménages seniors** sont ceux pour lesquels la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus et les **ménages jeunes** ceux de moins de 65 ans.

Les **déciles de niveau de vie** sont les valeurs qui partagent les ménages de France de province en dix parties égales en fonction de leur niveau de vie. Le premier décile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des ménages de France de province et le neuvième décile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % des ménages.

► Sources :

Le dispositif **Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosophi)** 2018 produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés et les revenus disponibles des ménages fiscaux. Il est issu de l'exploitation des données fiscales de la DGFiP (déclarations de revenus, taxe d'habitation, fichier d'imposition) et des données sur les prestations sociales en provenance de la Cnaf, la Cnav et la CCMSA.

Le **recours réel aux SAP** est sous-évalué puisque certains ménages utilisateurs ne déclarent pas leur recours. Les motifs de non-déclaration sont multiples :

- le **travail au noir** : la Dares estimait que près d'un quart des ménages utilisateurs ne déclareraient pas ce recours à l'administration fiscale en 2011, avant la mise en place de politiques publiques telles que l'extension du crédit d'impôt aux foyers non imposables ;

- les **ménages dont le recours est intégralement financé** par les aides publiques telles que la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : en 2019, 4 860 personnes bénéficieraient d'un financement intégral de l'APA à domicile dans le Nord et 3 760 dans le Pas-de-Calais ;

- des **motifs divers** : méconnaissance des avantages fiscaux, oubli, complexité des démarches administratives...

► Méthodologie

Projection de ménages utilisateurs à l'horizon 2050

Des projections de population sont réalisées à l'aide de l'outil Omphale 2017. Celui-ci permet de réaliser, pour un territoire, une projection de l'évolution de la population par sexe et âge en se basant sur des hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Le scénario de « fécondité basse » utilisé pour cette étude se base sur l'hypothèse d'un prolongement des tendances démographiques de gain d'espérance de vie et de migrations observées et d'une baisse de la fécondité, cette dernière hypothèse reflétant mieux la tendance récente.

Les projections de ménages 2018 – 2050 sont ensuite obtenues à partir de ces projections de population et de la répartition des modes de cohabitation en 2013.

Enfin, les projections de ménages utilisateurs de SAP sont calculées en appliquant les taux de recours 2018 par âge de la personne de référence du ménage et mode de cohabitation aux projections de ménages, en faisant l'hypothèse que les taux de recours par caractéristiques restent stables.

Les hypothèses ne prennent pas en compte de facteurs exogènes tels que d'éventuelles évolutions des politiques publiques.

Ainsi, les places en institution sont supposées progresser dans le modèle de projection, mais les besoins en SAP pourraient augmenter si les institutions ne créaient plus de nouvelles places, ce qui est aujourd'hui privilégié par les pouvoirs publics. Par ailleurs, le taux de recours par caractéristique des ménages, supposé constant, pourrait diminuer si l'espérance de vie en bonne santé des seniors continuait d'augmenter.

Projection d'emplois dans les SAP

Les projections d'emplois sont obtenues en appliquant les nombres moyens d'heures par salarié et par ménage utilisateur selon leur catégorie d'âge (moins de 80 ans et 80 ans ou plus) en 2013 aux projections de ménages entre 2018 et 2050. On fait l'hypothèse que ces nombres d'heures restent stables. On postule que les ménages de 80 ans ou plus sont les utilisateurs des activités de SAP dédiées aux personnes âgées ou dépendantes. Enfin, on fait l'hypothèse que la part de l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes est la même pour les particuliers employeurs que pour les organismes de service à la personne.

► Pour en savoir plus

- « **Services à la personne : 92 000 salariés, souvent employés pour un faible nombre d'heures** », Insee Flash Hauts-de-France n° 26, mai 2017
- « **Près de 110 000 seniors dépendants en plus d'ici 2050** », Insee Analyses Hauts-de-France n° 114, novembre 2020
- « **L'accompagnement des seniors dépendants : 9 300 emplois à créer d'ici 2030** », Insee Analyses Hauts-de-France n° 115, novembre 2020
- « **205 500 habitants en moins d'ici 2050 dans les Hauts-de-France** », Insee Analyses Hauts-de-France n° 125, juillet 2021
- « **Les services à la personne. Qui y recourt ? Et à quel coût ?** », Dares Analyses n° 63, août 2014

